

Pays de la Loire, Vendée
Sainte-Radégonde-des-Noyers
Portes des Grands Greniers (les)

Bac à râteau

Références du dossier

Numéro de dossier : IM85000675

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2018

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : bateau de service, bateau drague, bateau de génie civil

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : 2017, OD

Historique

Ce bac à râteau, désormais inutilisé, appartient à la Société des marais desséchés du Petit-Poitou qui s'en servait pour curer ses canaux principaux, dont le canal du Clain auprès duquel il se trouve. Cinquième bac de la Société depuis le début du 19^e siècle, il a été construit en 1965, succédant à un précédent ouvrage réalisé en 1927-1928 (livré en janvier 1928) par Benjamin Durand, constructeur de bateaux à Marans. Le 6 août 1928, la Société du Petit-Poitou décide de construire un abri pour son nouveau bac à râteau. Les crédits sont votés en assemblée générale du 29 juillet 1929. L'abri est reconstruit à partir de 1947, avec la construction d'un mur de soutènement sur le bord du canal, par l'entreprise Brunet, de Chaillé-Marais. L'achèvement des travaux est constaté par l'assemblée générale de la Société du 22 août 1951.

En 1964, la Société du Petit-Poitou décide de faire reconstruire le bac en grande partie, l'ouvrage de 1928 étant ancien et ayant été mal entretenu pendant la guerre. L'opération est de nouveau confiée au chantier Durand, de Marans (désormais tenu par René Durand, fils de Benjamin), avec lequel un marché est passé le 12 mars 1965. Le coût total monte à 21710 francs. Le bac sera en bois d'iroko, d'une longueur de 7,95 mètres sur 2,92 de large. Mis à l'eau le 12 avril, le bac est réceptionné le 21 juin par la Société du Petit-Poitou.

Période(s) principale(s) : 3^e quart 20^e siècle

Dates : 1965 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : René Durand (charpentier de marine, attribution par source)

Lieu d'exécution : Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Marans

Description

Un bac à râteau ou bac-râteau est constitué d'une embarcation en bois, le "bac", à l'arrière de laquelle est fixé un élément vertical, le "râteau". Celui-ci est formé d'une pièce centrale, la "pelle", de deux ailes mobiles et d'ailerons. La pelle et ses ailes sont équipés à leur base d'une bande de fer dentelée, destinée à racler les vases et la végétation au fond du canal. L'ensemble forme un panneau adapté à la largeur et aux irrégularités latérales du canal, en s'articulant à volonté. On ajoute parfois au bout des ailerons des ailes volantes à charnières, pour combler les creux des rives.

Durant l'opération de désenvasement du canal ou "baquée", le bac-râteau se déplace d'amont en aval, poussé par le courant de l'eau créé en ouvrant un barrage en amont, en direction de la porte du canal, relevée à marée basse. Il repousse ainsi vers l'aval les vases et la végétation qu'il a détachées du fond du canal. Le bac en mouvement est maintenu perpendiculairement à l'axe du canal par un homme posté sur chaque rive, équipé d'un piquet ferré pointu, relié au bac par un câble amarré sur une bitte. Si le bac dévie vers un côté, le chef de bac crie à l'homme du côté opposé : "Pique". Cet homme s'empresse alors

de ficher son piquet d'un coup sec. Le câble se raidit aussitôt et freine le bac qui se remet en ligne. Si le râteau rencontre un écueil, on le relève légèrement à l'aide des treuils placés à bord, sans toutefois arrêter complètement l'opération, étant impossible de faire reculer le bac.

Lorsque le bac approche de la porte du canal, alors que la marée montante arrive, le portier referme la vanne de la porte. Le courant de l'eau est ainsi coupé, et le bac s'arrête. Les ailes et les ailerons sont repliés sur la pelle, que l'on remonte par les filins des treuils. Un palan permet de faire basculer le tout, à plat, sur la partie arrière du bac. Le râteau est nettoyé de la vase accumulée, et le bac est remonté en amont pour la prochaine baquée qui aura lieu à la marée du lendemain.

Le bac à râteau du Petit-Poitou est placé dans une cale en maçonnerie, aménagée sur la rive droite du canal du Clain, et abritée sous un petit hangar en métal.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : menuiserie

Matériaux : bois

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété d'une association (Propriété du Syndicat des marais du Petit-Poitou)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD79, 3 S 670. 1826-1857 : construction de bacs à râteaux (avec dessins et plans).**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 670. 1826-1857 : **construction de bacs à râteaux (avec dessins et plans).**
- Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 678. 1895-1900 : **réparation des bacs à râteaux, pièces de marché, avant-métré, devis, détail estimatif, rapports, dessins.**
- **Archives de la Société des marais du Petit-Poitou, Chaillé-les-Marais. 1854-1911 et 1912-1989 : registres des délibérations de la Société des marais du Petit-Poitou.**
Archives de la Société des marais du Petit-Poitou, Chaillé-les-Marais. **1854-1911 et 1912-1989 : registres des délibérations de la Société des marais du Petit-Poitou.**
- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

Bibliographie

- **GAUTIER, M.-A., Statistique du département de la Charente-Inférieure. La Rochelle, 1839.**
GAUTIER, M.-A., **Statistique du département de la Charente-Inférieure.** La Rochelle, 1839.
p. 314-315
- **SUIRE, Yannis. L'histoire de l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVIe siècle - début du XXe siècle. Thèse d'Ecole nationale des Chartres, 2002.**
SUIRE, Yannis. **L'histoire de l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVIe siècle - début du XXe siècle.** Thèse d'Ecole nationale des Chartres, 2002.
p. 563 et 868

- **SUIRE, Yannis. Le Marais poitevin, une écohistorie du XVIe à l'aube du XXe siècle. La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques, 2006.**
SUIRE, Yannis. **Le Marais poitevin, une écohistorie du XVIe à l'aube du XXe siècle.** La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de recherches historiques, 2006.
p. 195 et 357

Annexe 1

Histoire des bacs-râteaux

Dès 1765, le chapitre cathédral de Luçon aurait utilisé un "bac" pour l'entretien du canal de Luçon. La technique est employée par l'abbé Bonnin, chanoine de la cathédrale de Luçon, dans son entreprise avortée de curage de la Sèvre Niortaise à Marans, en 1776.

Le premier bateau-outil destiné à curer les canaux, alors appelé "embarras", est utilisé par la Société des marais desséchés de Taugon-Choupeau-Benon en 1770. Il s'agit d'un panneau en métal positionné verticalement dans le canal. Poussé par la marée et tiré par des cordes, ce panneau ratisse le fond du canal. Mais cette technique est peu aisée de maniement, notamment pour maintenir le panneau stable et droit. Dès lors, à la veille de la Révolution, les sociétés de marais envisagent de le remplacer par une autre machine plus fiable, le bac-râteau. En 1783, la Société de Vix-Maillé-Maillezais est la première à remplacer son embarras, inutilisable, par un bac-râteau. Elle est imitée peu après par la Société de Saint-Michel, Cosse et Bernay. Ce nouvel outil semble inspiré de la machine "à râteau de fer" utilisée sans succès en 1772 par l'abbé Bonnin, chanoine de Luçon, pour curer la Sèvre Niortaise à Marans.

Pendant la Révolution et l'Empire, le manque de main-d'oeuvre pour curer les canaux pousse les sociétés de marais à acquérir chacune un bac-râteau. Tel est le cas avant 1807 pour la Société du Contrebot de Vix. La même année, l'assemblée générale de la Société de Vix-Maillé-Maillezais décrit ainsi la nouvelle machine : "C'est un bateau ordinaire à la proue duquel on a adapté en travers un plancher mobile qui se développe par des ailes aux deux extrémités. Sous la tranche de la longueur du tout, on a fixé une bande de fer en dentelure dont les pointes ont deux à trois pouces de long, de manière qu'en levant perpendiculairement le plancher, cette bande de fer se trouve au-dessous de la surface du bateau et par son mouvement entraîne tout ce qui est au devant". La propulsion du bac-râteau est naturelle : elle se fait par poussée de l'eau contre le râteau placé à l'arrière du bac. Louis-Benjamin Fleuriau de Bellevue, directeur de la Société de Taugon-Choupeau-Benon, admire cette machine dans sa contribution à la *Statistique* de Gautier, en 1839 : "Cette précieuse machine épargne les deux tiers des frais de curage qui serait fait à bras d'homme (...), mais surtout elle procure l'avantage inappréciable de rendre chaque année le fond du canal net de vases, de pierres et de racines d'herbes".

A la suite des sociétés de Taugon-Choupeau-Benon, Vix-Maillezais et Saint-Michel, Cosse et Bernay, nombreux sont ceux qui adoptent le bac-râteau. L'administration des Ponts et chaussées elle-même finit par adopter à son tour le bac-râteau et à s'en faire construire plusieurs, si elle ne les loue pas aux sociétés qui en possèdent. Selon Fleuriau de Bellevue, le service spécial de la Sèvre niortaise s'est doté de trois de ces engins afin de mieux curer le fleuve, diminuant d'autant l'effet des inondations sur les marais mouillés alentours. Fleuriau de Bellevue assure aussi que la technique a été exportée vers les marais de Mérignac, en Gironde. Plus près, Le 18 octobre 1833, un ingénieur en chef préconise l'achat d'un tel outil au préfet de la Vendée afin de pouvoir l'utiliser tous les ans pour le curage du lit de la rivière Vendée, sans devoir en emprunter aux sociétés de marais.

Les sociétés de marais tiennent alors beaucoup à cette nouvelle machine, et mettent un point d'honneur à son entretien et à sa protection. Le 28 septembre 1817, la Société de Taugon-Choupeau-Benon s'accorde avec le propriétaire de la cabane de Richebonne, à Charron, pour établir une gare sur un terrain lui appartenant, au bord du canal de la Banche, gare destinée à accueillir le bac-râteau pour le mettre à l'abri du courant des eaux.

Annexe 2

Description d'un bac-râteau dans un rapport de visite des marais de la Société de Vix-Maillezais, 8 juin 1807 (Arch. dép. Vendée, 62 J, archives de la Société des marais de Vix-Maillezais, liasse 27, dossier 3, pièce 2).

"C'est un bateau ordinaire à la proue duquel on a adapté en travers un plancher mobile qui se développe par des ailes aux deux extrémités. Sous la tranche de la longueur du tout, on a fixé une bande de fer en dentelure dont les pointes ont deux à trois pouces de long, de manière qu'en levant perpendiculairement le plancher cette bande de fer se trouve au-dessous de la surface du bateau et par son mouvement entraîne tout ce qui est au devant."

Annexe 3

Note sur les bacs à râteaux employés au curage de la rivière de la Sèvre Niortaise et ruisseaux y affluant, septembre 1833 (Archives départementales des Deux-Sèvres, 3 S 670).

"Ces bateaux ont la forme d'une boîte [sic] plus longue que large, relevée carrément par les côtés depuis leur fond, et par les bouts sur les deux tiers de la hauteur ; un léger évasement existe en avant et en arrière, et est exécuté en arc de cercle.

Ils sont manoeuvrés par des hommes qui les font avancer à l'aide d'un câble porté en avant, amarré soit à une pièce soit à un arbre, et tourné autour d'un cabestant placé sur les bateaux.

Ces bateaux vont seul à seul ou s'accouplent suivant les besoins de curage et suivant la largeur de la rivière. Ils se tiennent toujours au milieu, car il est impossible de les maintenir sur une des rives plus que sur l'autre à cause que le courant, qui aide beaucoup au curage, suivant plutôt le milieu que le côté de la rivière, ferait dévier le bateau de sa direction et en empêcherait le jeu.

Le curage se fait par le moyen d'une grande herse foncée, construite en forts bois de charpente. Tous les assemblages de cette herse sont recouverts de bandes de fer de 0 m 06 cm de largeur et de 0 m 005 cm d'épaisseur, qui retournent du côté opposé, boulonnés de distance en distance avec des boulons à vis et écrous.

La herse ne tient pas au bateau. Elle en est entièrement séparée. Elle y est seulement maintenue au derrière par des câbles. Deux de ces câbles sont passés autour d'un guindeau placé dans le bateau, amarrés à la traverse du bas de la herse, à des anneaux mis exprès, et servent à la lever et baisser à volonté. Deux autres câbles sont amarrés à chaque côté du bateau, vers le milieu, et à des anneaux placés dans la même traverse du bas de la herse, et servent à la maintenir carrément. Enfin, un troisième câble amarré au fond du bateau, vers le tiers de sa longueur en avant, et au haut de la herse, sert à l'empêcher de renverser en arrière.

Cette herse sert d'abord seule au premier passage que l'on fait dans une rivière garnie d'herbages. Ensuite, on y ajoute pour les passages successifs, une aile de chaque côté. Ces ailes joignent la herse et sont placées dans le même plan. Elles en suivent tous les mouvements et remplissent les mêmes fonctions. Cependant, pour éviter un trop fort travail, et aussi pour pouvoir passer un obstacle insurmontable, on les a montées sur des charnières en fer. Par ce moyen, elles sont mobiles et on les reploie sur la herse, soit l'une soit l'autre, et même toutes les deux à la fois lorsque le besoin l'exige.

Les herse et ses ailes sont arimées à la traverse du bas d'une forte bande de fer dentelée comme une scie, mais dont les dents sont recourbées de manière à former un angle de 45°. Cette bande est retenue à la traverse par des boulons à vis et écrous, et placée en dedans de la herse. Les dents sont espacées de 0 m 05 cm. Leur largeur est égale à leur espacement et leur profondeur est de 0 m 06 cm. La largeur totale de cette bande de fer est de 0 m 16 cm, et son épaisseur de 0 m 015 cm.

(...)

Sur le devant du bac, depuis le bout jusqu'au plancher de service, il existe une petite cabane dont la couverture est en planches de chêne de 0 m 03 cm d'épaisseur, et la cloison en sapin de 0 m 027 cm d'épaisseur. Cette cabane sert à coucher le gardien du bateau et, au besoin, à serrer différents ustensiles (...)."

Annexe 4

Note sur les composantes et le fonctionnement d'un bac à râteau, à partir de l'exemple du bac de la Société du Petit-Poitou, par M. René Durand, Marans.

"Les différents appareillages du râteau.

Lorsqu'il s'agissait de creuser un chenal pour dégager un ruisson [*chenal*] envasé, c'était la pelle de 4 mètres 10 de largeur qui se montait avec les ailerons de forme triangulaire. Chaque aileron mesurait 2 mètres de largeur pour une hauteur de 1 mètre 10, formant un développé de 8 mètres 10 d'ouverture. Ces ailerons surbaissés permettaient à la retenue de pouvoir évacuer son trop-plein d'eau en cascades, ce qui délayait les vases des côtés qui portaient à la mer avec le courant.

Le nettoyage de la partie supérieure du canal de Vienne ainsi que celle du canal du Clain au-dessus de la RN137, s'effectuait à l'aide d'un appareillage tout spécial qui servait également pour les canaux de la Guinée et des Bardettes. Il s'agissait du râteau "composé", dont la pelle qui ne faisait que 3 mètres de largeur aurait été copiée sur celle du râteau primitif adapté au bas d'origine, de dimensions inférieures par rapport à ceux que nous avons connus.

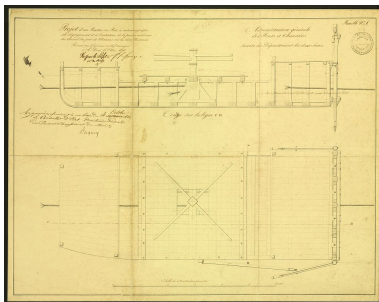
A cette pelle s'adjoignaient des ailes trapézoïdales de 1 mètre 50 de largeur, chacune formant un ensemble de 6 mètres, auquel on pouvait même rajouter deux ailes volantes, débordant chacune de 1 mètre. Et lorsque cela ne suffisait pas en largeur, il se plaçait entre chaque aile et la pelle une rallonge de 0 mètre 50, appelée "les goretts". Pour maintenir la rigidité de cet ensemble, il se bréait à la partie supérieure sur des ferrures disposées à chaque extrémité, un madrier reliant les deux goretts avec la pelle. Ainsi, le développé, compris les deux ailes volantes, arrivait à 9 mètres 10 pour une hauteur de 1 mètre 50 au milieu.

Enfin, pour dévaser les grands canaux et nettoyer la partie aval du ruisson en fin de campagne de bacage, c'était le "grand appareil". Il s'agissait de la grande pelle de 4 mètres 10 de largeur sur 2 mètres 25 de hauteur au milieu, sur laquelle on brochait chaque bord une aile trapézoïdale renforcée de 3 mètres de largeur et de toute la hauteur. Sur chacune de ces ailes, venait s'accoupler, appuyée, une aile volante qui dépassait de 1 mètre 75 chaque côté. Ainsi, l'ensemble du râteau arrivait à 13 mètres 60 de largeur développée.

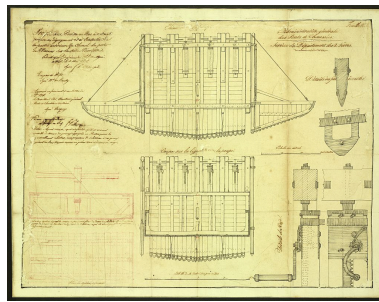
Imaginez un peu cet appareillage: les filins de pied reliés aux treuils pour le relevage, les chaînes de retour de la pelle allant aux boucles des côtés, le palan d'abattage, les palans des ailes trapézoïdales maintenant leur ouverture, ainsi que les gardes des "volantes", les gardes à terre pour les "piquets", etc.

Pour le passage du bac sous la vanne au moment de la basse mer, soit pour dévaser l'aval du ruisson ou bien pour la remontée dans le canal, il fallait nécessairement dégréer et découpler les ailes de la pelle. Pour faciliter cette manoeuvre, les chefs de bac de cette Société [le Petit-Poitou] avaient pris l'habitude de pivoter la pelle pour la placer dans le sens longitudinal. C'était à l'aide d'une grande broche centrale, placée dans la pelle à son centre de gravité et rentrant dans une douille prévue dans la tête arrière du bac, que la pelle pivotait. Auparavant, il avait été nécessaire de placer une cale spéciale intercalée et surélevant légèrement la pelle au-dessus des rouleaux, puis à l'aide d'un lever, un homme seul la pivotait. C'est la seule Société qui a apporté tant d'intérêt au système."

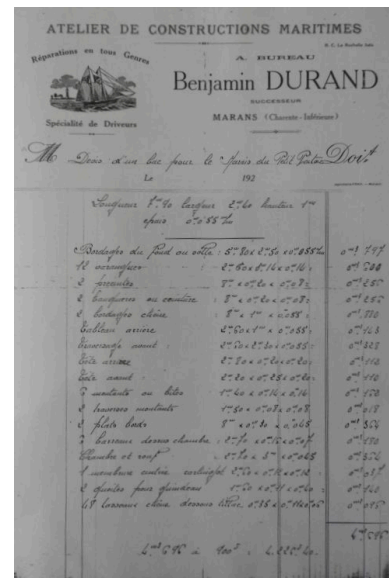
Illustrations



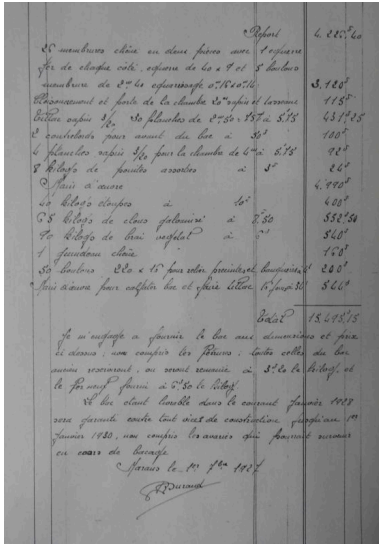
Projet d'un ponton ou bac à râteaux propre au dégorgeement et à l'entretien de la partie antérieure du chenal du port de Marans, par Mesnager, 2 mai 1826 : plan et coupe.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500965NUCA



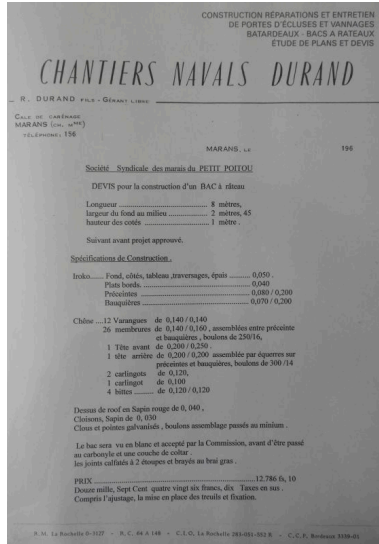
Projet d'un ponton ou bac à râteaux propre au dégorgeement et à l'entretien de la partie antérieure du chenal du port de Marans, par Mesnager, 2 mai 1826 : élévation de la poupe, coupe et détails.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500966NUCA



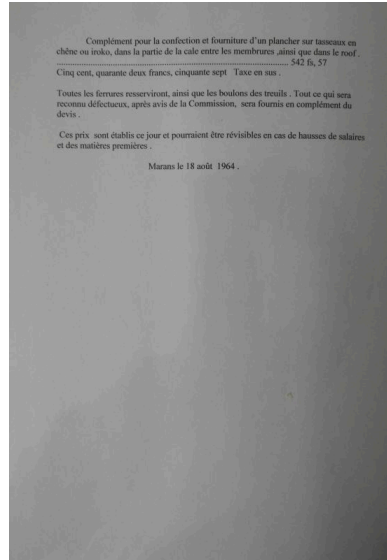
Devis pour la construction d'un bac à râteau pour la Société du Petit-Poitou, par Benjamin Durand, de Marans, 1er septembre 1927.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501041NUCA



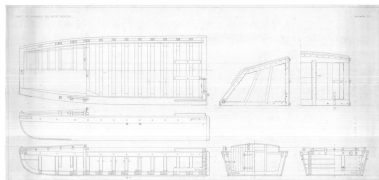
Devis pour la construction d'un bac à râteau pour la Société du Petit-Poitou, par Benjamin Durand, de Marans, 1er septembre 1927.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501042NUC



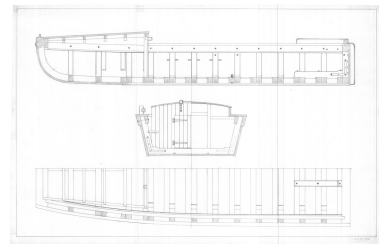
Devis pour la construction d'un bac à râteau pour la Société du Petit-Poitou, par René Durand, de Marans, 18 août 1964.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501043NUC



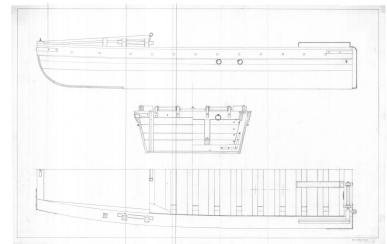
Devis pour la construction d'un bac à râteau pour la Société du Petit-Poitou, par René Durand, de Marans, 18 août 1964.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501044NUC



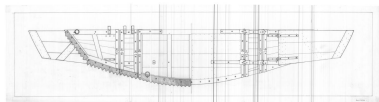
Plans du bac à râteau du Petit-Poitou, par René Durand, Marans.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501055NUC



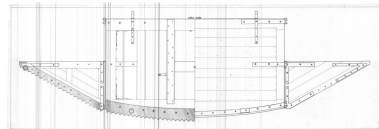
Plans du bac à râteau du Petit-Poitou par René Durand, Marans.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501056NUC



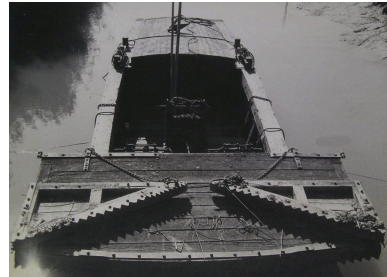
Plans du bac à râteau du Petit-Poitou par René Durand, Marans.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501057NUC



Plans du bac à râteau du Petit-Poitou par René Durand, Marans : le râteau et ses ailes.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501058NUC



Plans du bac à râteau du Petit-Poitou par René Durand, Marans : le râteau et ses ailes.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188501059NUC



Vue d'ensemble du bac-râteau du Petit-Poitou vers 1965.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500967NUC



Vue d'ensemble du bac du Petit-Poitou vers 1965.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188501038NUC



Le bac du Petit-Poitou dans le canal du Clain, en amont de la porte des Grands Greniers, vers 1960.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188501040NUC



Manoeuvre d'un bac à râteau sur le canal de l'Epine, à Puyravault, vers 1980.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188500968NUCA



Le bac à râteau sous son abri, au bord du canal du Clain, vu depuis le sud-est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500434NUCA



L'abri du bac à râteau vu depuis l'ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500419NUCA



Le bac à râteau vu en 2000.
Phot. Christophe Yvernogeu
IVR52_20008500034X



Le bac à râteau vu depuis l'arrière.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500420NUCA



La partie arrière du bac à râteau.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500421NUCA



Treuils de manoeuvre des ailes.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500422NUCA



Une des ailes du râteau, déposée à plat sur la partie avant du bac.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500423NUCA



Abri à l'arrière du bac.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500424NUCA



Le bac à râteau dans le port de Marans, au chantier naval Durand, vers 1970.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188501039NUCA

Dossiers liés

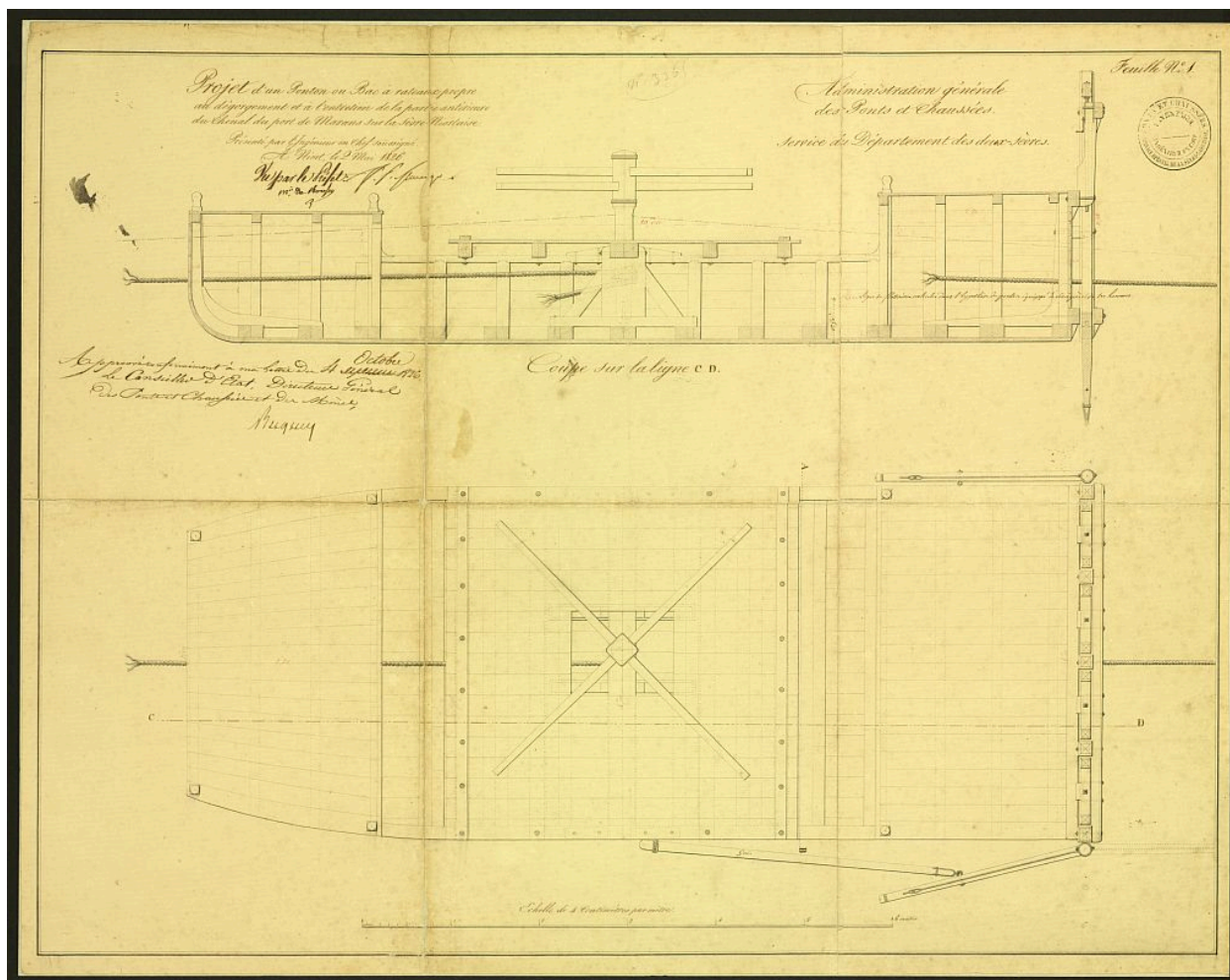
Dossiers de synthèse :

Sainte-Radégonde-des-Noyers : présentation de la commune (IA85001923) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Projet d'un ponton ou bac à râteaux propre au dégorgeement et à l'entretien de la partie antérieure du chenal du port de Marans, par Mesnager, 2 mai 1826 : plan et coupe.

Référence du document reproduit :

- **AD79, 3 S 670. 1826-1857 : construction de bacs à râteaux (avec dessins et plans).**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 670. 1826-1857 : **construction de bacs à râteaux (avec dessins et plans).**

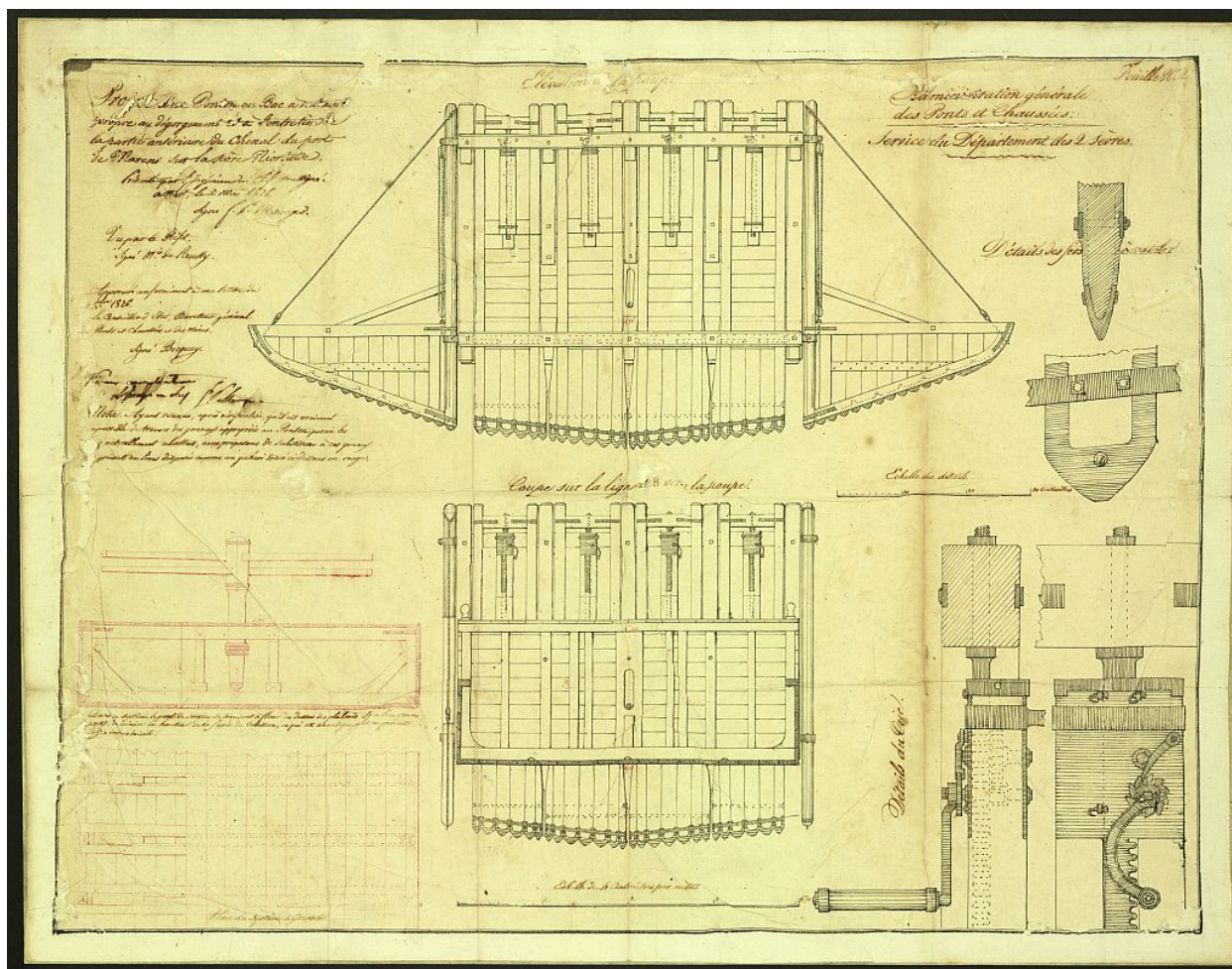
IVR52_20188500965NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres

tous droits réservés



Projet d'un ponton ou bac à râteaux propre au dégorgeement et à l'entretien de la partie antérieure du chenal du port de Marans, par Mesnager, 2 mai 1826 : élévation de la poupe, coupe et détails.

Référence du document reproduit :

- **AD79, 3 S 670. 1826-1857 : construction de bacs à râteaux (avec dessins et plans).**
Archives départementales des Deux-Sèvres. 3 S 670. 1826-1857 : **construction de bacs à râteaux (avec dessins et plans).**

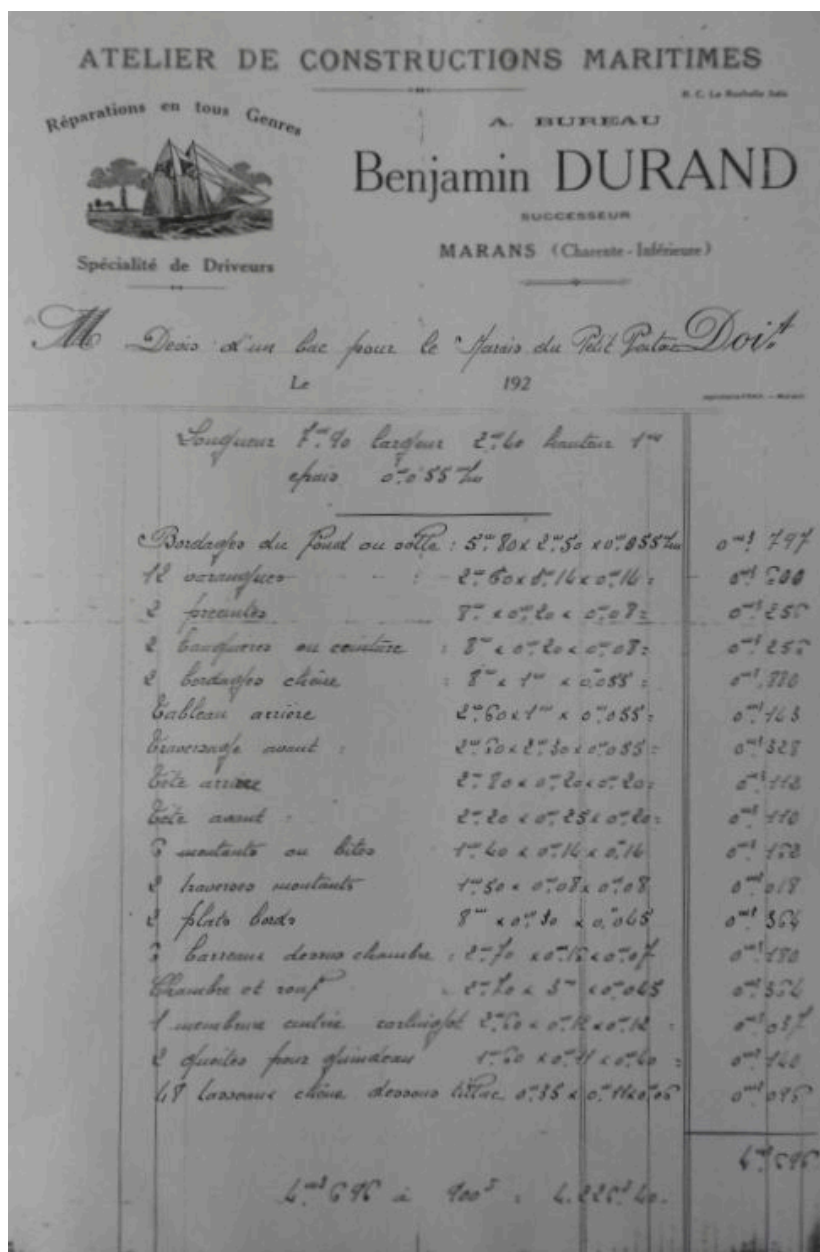
IVR52_20188500966NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Conseil départemental des Deux-Sèvres

tous droits réservés



Devis pour la construction d'un bac à râteau pour la Société du Petit-Poitou, par Benjamin Durand, de Marans, 1er septembre 1927.

Référence du document reproduit :

- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501041NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière tous droits réservés

	Report	4.225 ⁵ / ₄₀
28 membrures chêne ou deux pièces avec 1 espume fer de chaque côté, espume de 40 x 7 et 5 boulons membrures de 2 ^m les espumés de 0.16 x 0.16		3.120 ⁵
Planchement et porte de la chambre 2 ^m sapin et lattes		115 ⁵
Boîte sapin 3/4 30 planches de 2 ^m 50 x 157 à 5.15		431 ⁵ / ₂₅
2 couchetons pour avant du bac à 30 ⁵		100 ⁵
4 planches sapin 3/4 pour la chambre de 4 ^m à 5.15		92 ⁵
8 kilos de pointes assorties à 3 ⁵		24 ⁵
Sapin à avare		4.990 ⁵
50 kilos cloups à 10 ⁵		400 ⁵
65 kilos de clous galvanisés à 8.50		552 ⁵ / ₅₀
90 kilos de brai végétal à 6 ⁵		540 ⁵
1 fondreau chêne		160 ⁵
50 boulons 20 x 15 pour relier pointes et bousquiers à 4		200 ⁵
Sapin à avare pour coller bac et faire lattes 15 pour 30		566 ⁵
	Total	15.495 ⁵ / ₁₅
<p>Je m'engage à fournir le bac aux dimensions et prix ci dessus ; non compris les péneux ; toutes celles du bac au sein recourant, ou seront remuées à 3⁵ le kilo et le fer neuf fourni à 5.50 le kilo.</p> <p>Le bac étant livable dans le courant janvier 1928 sera garanti contre tout vice de construction jusqu'au 1^{er} janvier 1930, non compris les avaries qui pourront survenir en cours de service.</p> <p>Marans le 1^{er} 7⁶ 1927</p> <p>B. Durand</p>		

Devis pour la construction d'un bac à râteau pour la Société du Petit-Poitou, par Benjamin Durand, de Marans, 1er septembre 1927.

Référence du document reproduit :

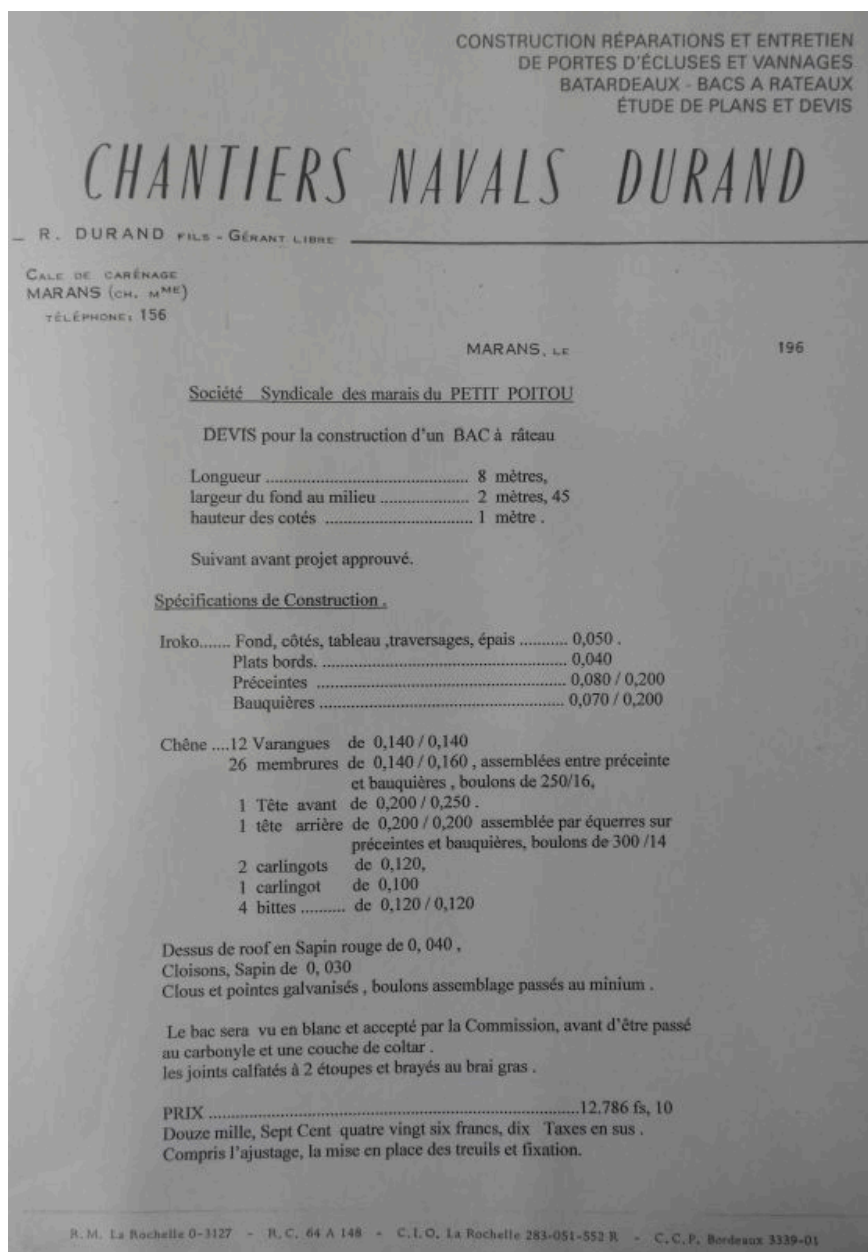
- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501042NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière tous droits réservés



Devis pour la construction d'un bac à râteau pour la Société du Petit-Poitou, par René Durand, de Marans, 18 août 1964.

Référence du document reproduit :

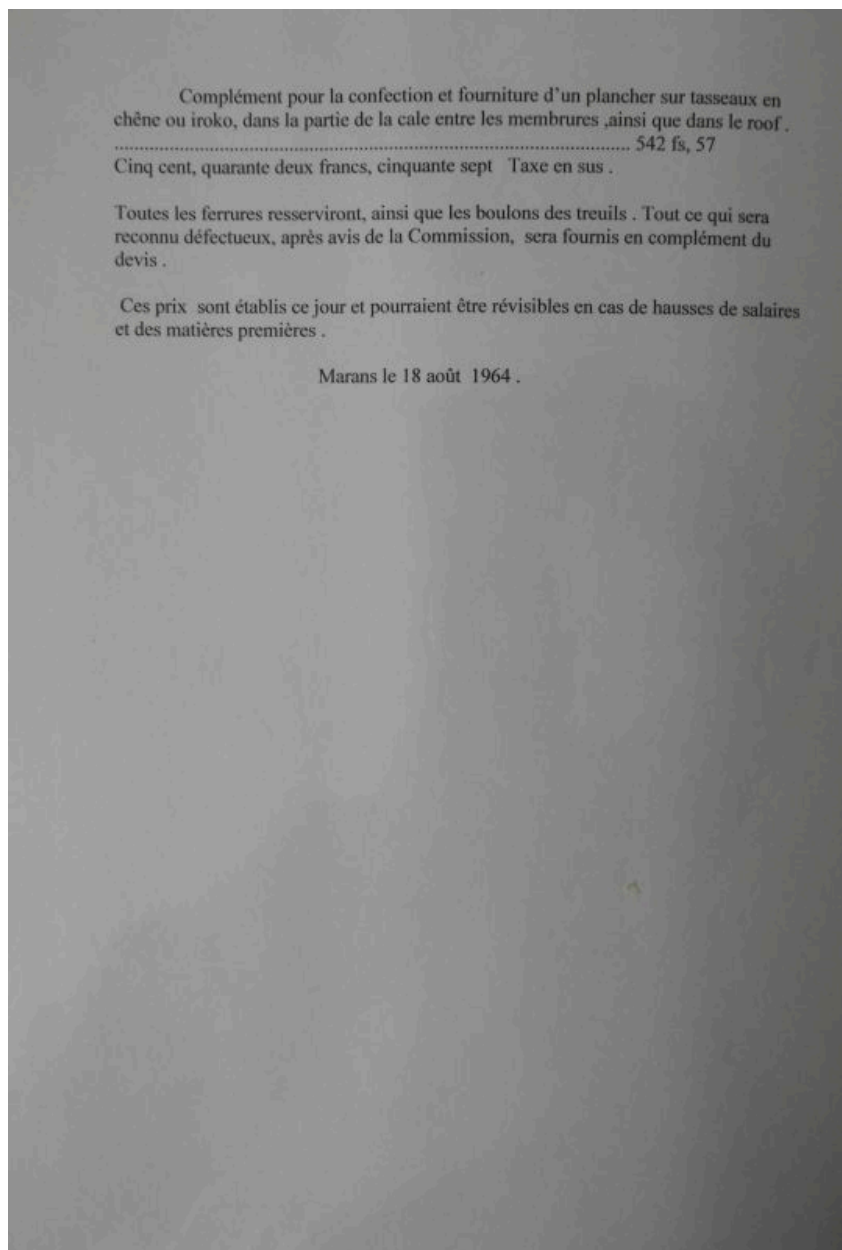
- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501043NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Devis pour la construction d'un bac à râteau pour la Société du Petit-Poitou, par René Durand, de Marans, 18 août 1964.

Référence du document reproduit :

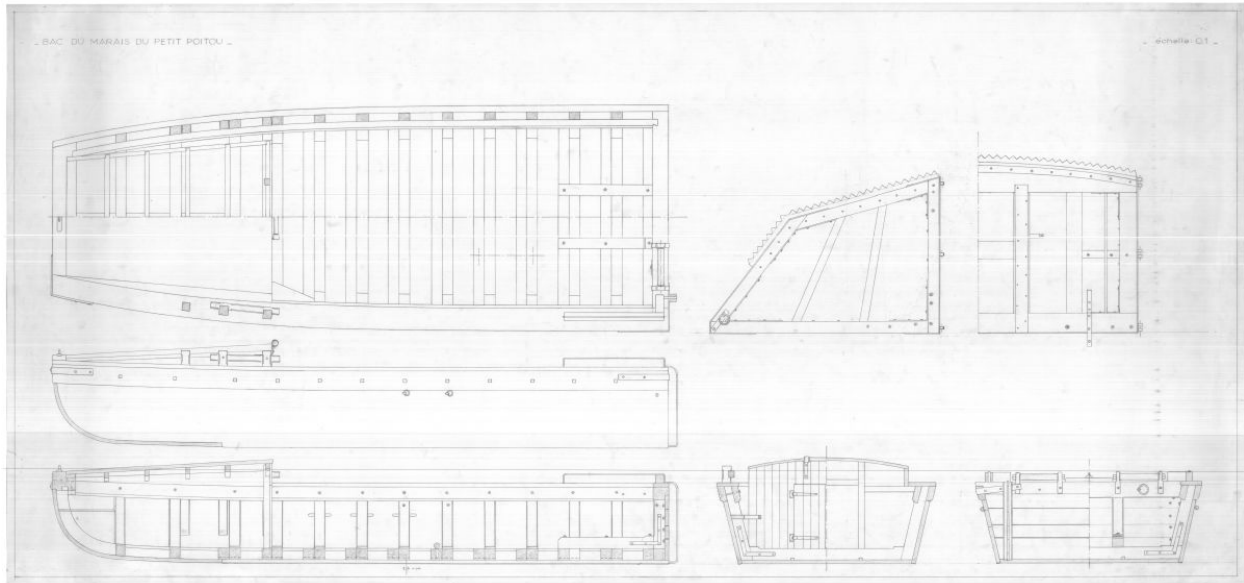
- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501044NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Plans du bac à râteau du Petit-Poitou, par René Durand, Marans.

Référence du document reproduit :

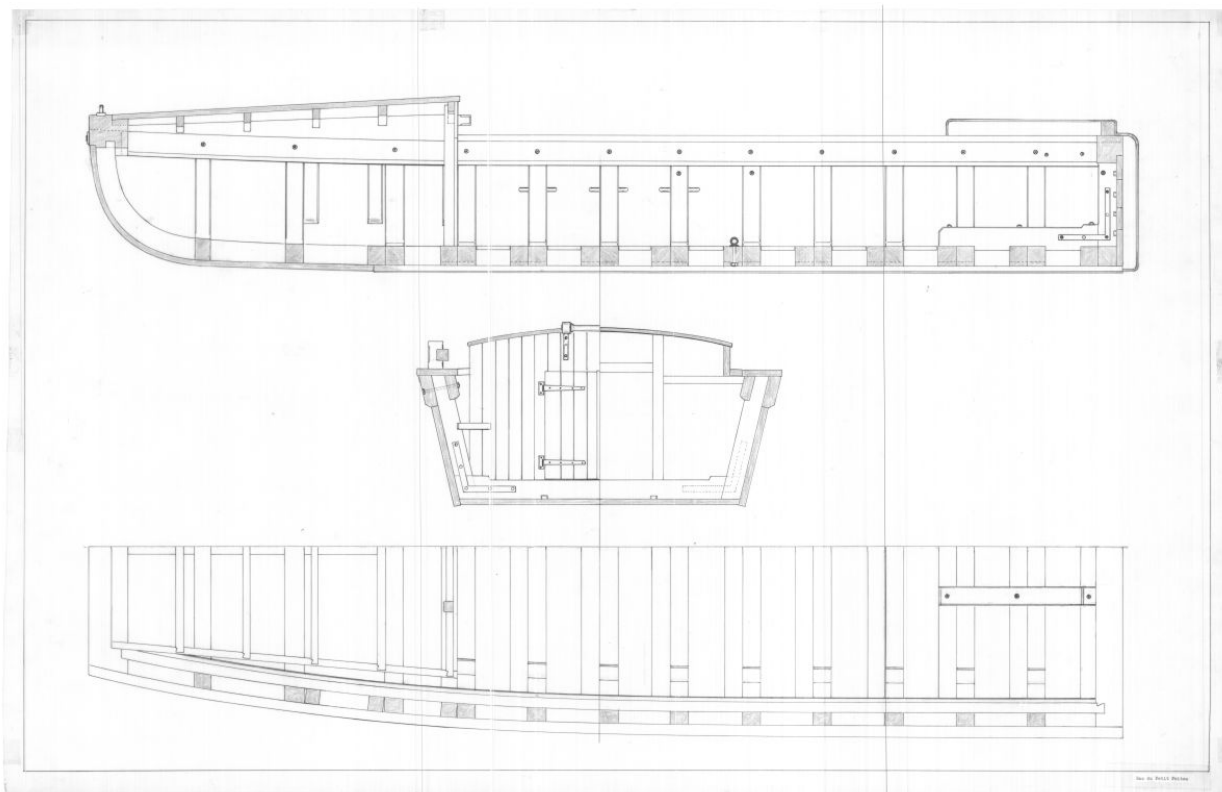
- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501055NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière tous droits réservés



Plans du bac à râteau du Petit-Poitou par René Durand, Marans.

Référence du document reproduit :

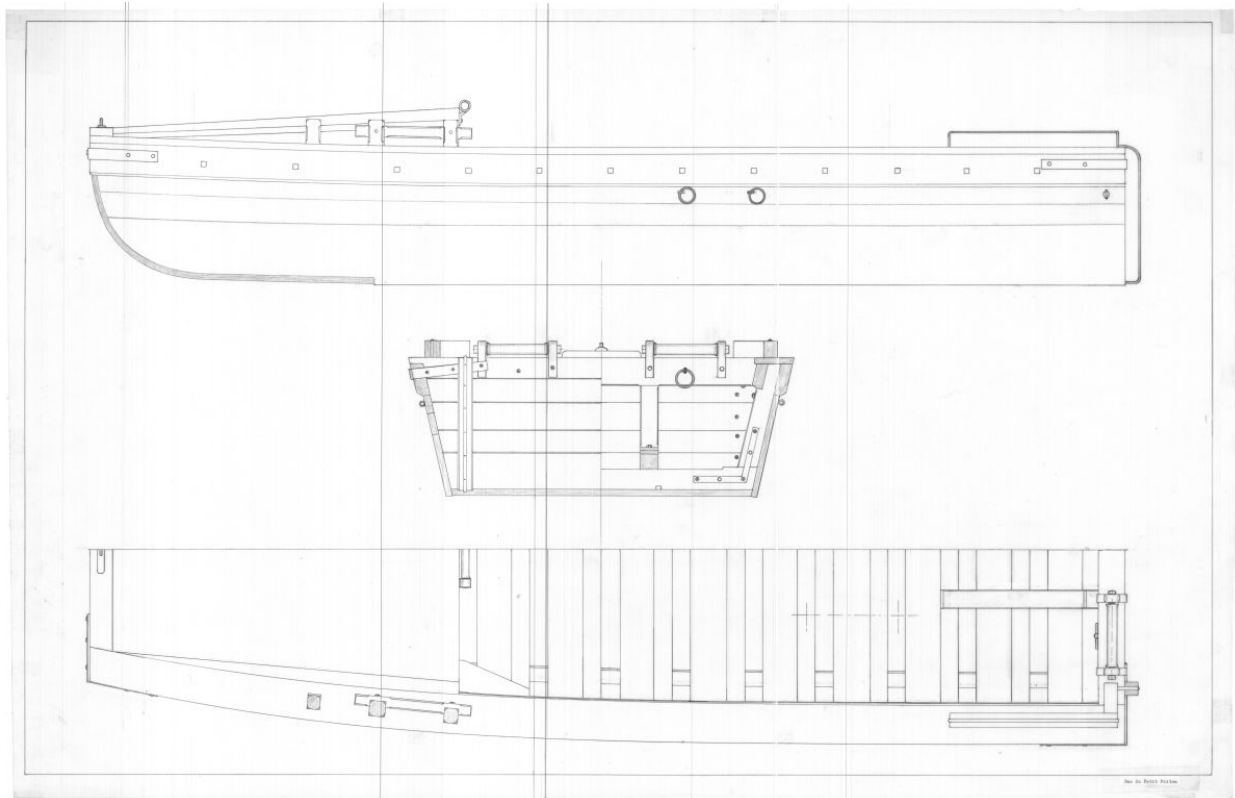
- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501056NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Plans du bac à râteau du Petit-Poitou par René Durand, Marans.

Référence du document reproduit :

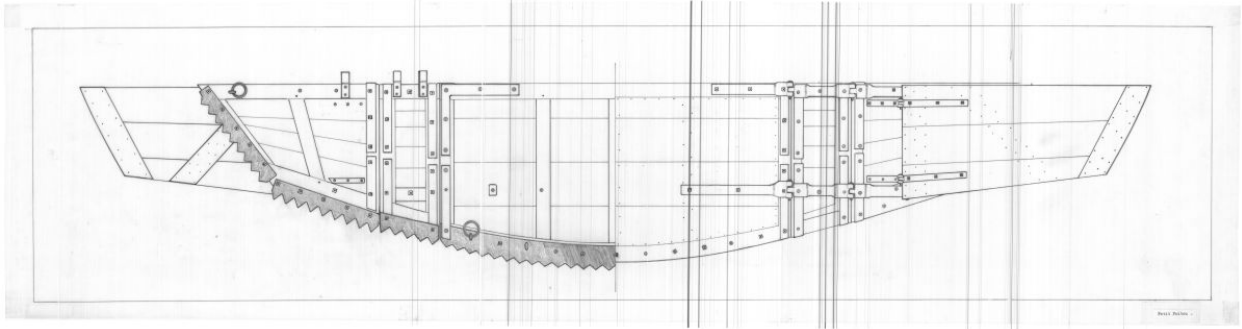
- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501057NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Plans du bac à râteau du Petit-Poitou par René Durand, Marans : le râteau et ses ailes.

Référence du document reproduit :

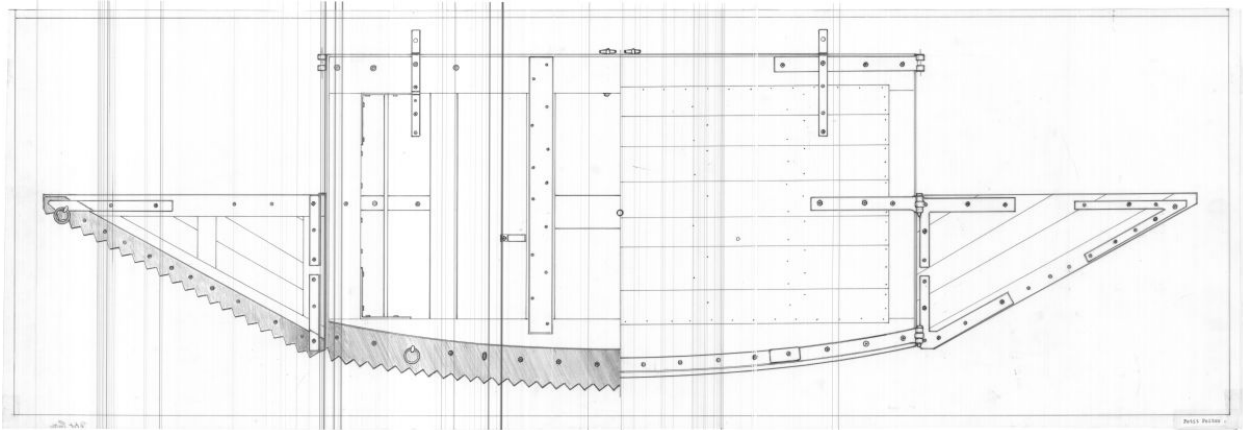
- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501058NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Plans du bac à râteau du Petit-Poitou par René Durand, Marans : le râteau et ses ailes.

Référence du document reproduit :

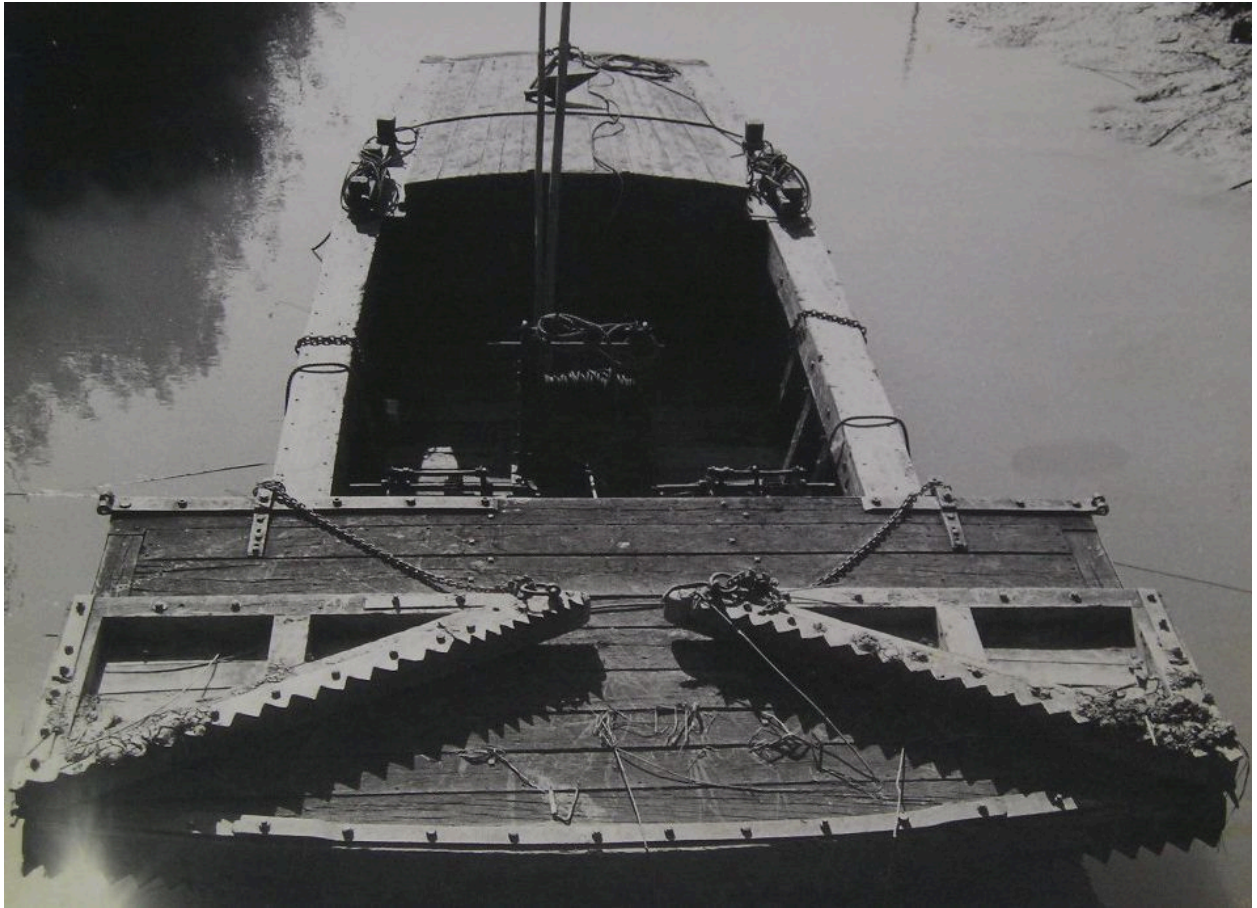
- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501059NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière tous droits réservés



Vue d'ensemble du bac-râteau du Petit-Poitou vers 1965.

Référence du document reproduit :

- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188500967NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Vue d'ensemble du bac du Petit-Poitou vers 1965.

Référence du document reproduit :

- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501038NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Le bac du Petit-Poitou dans le canal du Clain, en amont de la porte des Grands Greniers, vers 1960.

Référence du document reproduit :

- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501040NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Manoeuvre d'un bac à râteau sur le canal de l'Épine, à Puyravault, vers 1980.

Référence du document reproduit :

- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188500968NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Le bac à râteau sous son abri, au bord du canal du Clain, vu depuis le sud-est.

IVR52_20188500434NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



L'abri du bac à râteau vu depuis l'ouest.

IVR52_20188500419NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le bac à râteau vu en 2000.

IVR52_20008500034X

Auteur de l'illustration : Christophe Yvernogeu

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le bac à râteau vu depuis l'arrière.

IVR52_20188500420NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La partie arrière du bac à râteau.

IVR52_20188500421NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Treuils de manoeuvre des ailes.

IVR52_20188500422NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Une des ailes du râteau, déposée à plat sur la partie avant du bac.

IVR52_20188500423NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Abri à l'arrière du bac.

IVR52_20188500424NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le bac à râteau dans le port de Marans, au chantier naval Durand, vers 1970.

Référence du document reproduit :

- Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives fournies par M. René Durand (1924-2018), Marans.

IVR52_20188501039NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière tous droits réservés